

EMTN Open Gold

EMTN à capital garanti⁽¹⁾ à l'échéance et indexé sur le compartiment World Gold Fund de la SICAV Luxembourgeoise BlackRock Global Funds.

Durée d'investissement conseillée : 8 ans ou entre la date d'achat de l'EMTN sur le marché secondaire et sa date de maturité.



Ce document à caractère promotionnel est établi par Barclays Bank PLC.

Le Prospectus de Base, en date du 6 août 2010, a été approuvé par la Financial Services Authority (« FSA »), l'Autorité de régulation financière du Royaume-Uni. À la demande de Barclays Bank PLC, la FSA a fourni à l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF »), l'Autorité de régulation financière en France un certificat d'approbation attestant que la documentation ci-dessus a été rédigée conformément à la Directive 2003/71 du 4 novembre 2003 (la Directive Prospectus).

Documentation à caractère promotionnel communiquée à l'AMF conformément à l'article 212-28 de son règlement général.

[1] Avertissement sur le risque de crédit : le versement de la performance finale comme le remboursement du capital à maturité sont subordonnés à l'absence de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur, Barclays Bank PLC.

Les termes « capital », « capital investi », « capital initial » et « investissement » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale de l'EMTN Open Gold, soit 1 000 euros. Le montant du remboursement est calculé sur la base de cette valeur nominale, hors frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement.

EMTN Open Gold by Barclays

Une exposition maîtrisée au compartiment World Gold Fund de la SICAV BGF, pour un investissement en toute sérénité⁽¹⁾ à l'échéance.

De nombreux investisseurs sont à la recherche de solutions d'investissement à capital intégralement garanti⁽¹⁾ à l'échéance tout en bénéficiant pleinement du potentiel d'un fonds actions géré par une société de gestion reconnue⁽²⁾.

L'EMTN Open Gold répond à ces attentes en offrant à maturité et en toute sérénité⁽¹⁾, une exposition à une Stratégie de gestion dynamique s'appuyant sur un moteur de performance : le compartiment World Gold Fund de la SICAV BGF.

Avec l'EMTN Open Gold, Barclays vous propose d'investir dans un instrument financier qui bénéficiera de la performance positive ou nulle du compartiment World Gold Fund à la date de maturité de l'EMTN.

Le compartiment World Gold Fund cherche à maximiser les rendements en investissant dans un portefeuille de sociétés minières spécialisées dans les activités d'extraction aurifère. Le fonds peut aussi investir dans des sociétés dont l'activité principale est l'extraction minière d'autres métaux précieux ou de métaux de base. Ce fonds n'a pas vocation à détenir d'or ou de métal physique.

Un outil de diversification

Ce fonds peut offrir une diversification intéressante dans le cadre d'un portefeuille d'investissement plus important. Les performances des actions aurifères ne sont généralement pas corrélées à celles des autres secteurs dans la mesure où c'est le cours de l'or et non l'activité économique qui est le principal moteur des bénéfices. L'or, qui a un caractère de valeur refuge, devient plus fortement valorisé durant les périodes de forte volatilité des marchés et d'incertitude politique.

Un processus de gestion solide

Le fonds investit à l'échelle mondiale dans des valeurs aurifères et dans celles directement liées au secteur de l'or. Le portefeuille est construit sur la base de valeurs individuelles sélectionnées selon une approche *top-down*. La sélection repose sur la recherche fondamentale et sur les nombreux contacts avec les sociétés.

Une équipe expérimentée

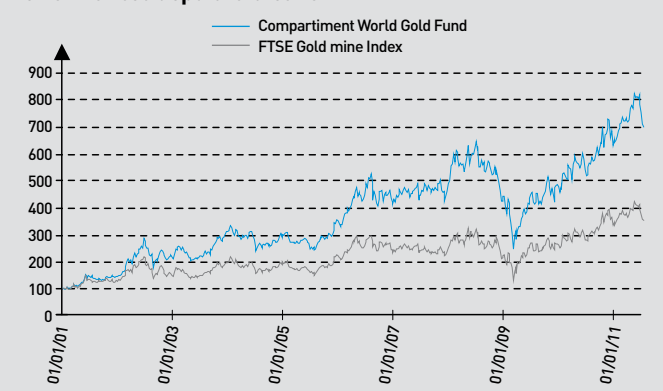
L'équipe Ressources Naturelles de BlackRock, composée de huit gérants senior dont cinq sont géologues/géophysiciens/ingénieurs est l'une des plus reconnues du secteur. Elle accorde une importance particulière aux visites d'entreprises et à leur connaissance.

Au 31/12/2010, l'équipe gère plus de 41 milliards de dollars d'encours.

(1) Sauf en cas de défaut de l'émetteur, Barclays Bank PLC.

(2) Hors frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement et net de charge synthétique.

Performances depuis la création



Source : Datastream au 31/12/2010

Performances au 31/12/2010

Performances annualisées en %	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la date de lancement du compartiment WGF (06/04/2001)
Compartiment World Gold Fund	45,9	13,2	14,8	23,0
FTSE Gold Mines	38,0	13,5	9,9	19,6

Source : Datastream. Les performances sont nettes de frais de gestion à fin décembre 2010.

Actifs du compartiment World Gold Fund au 31/12/10 : 6,8 Md€.

Les performances passées du fonds ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

L'indice de référence du compartiment World Gold Fund est le FTSE Gold Mines Index (indice calculé en US Dollar). Cet indice est composé de mines d'or uniquement dont la production est au minimum de 300 000 onces par an et dont 51 % au moins du chiffre d'affaires provient de la production d'or. (code Bloomberg FTMIGM Index). Les performances passées du compartiment ne sont pas constantes dans le temps et ne font l'objet d'aucune garantie. Les frais de gestion sont inclus dans les performances exprimées ci-dessus. Le compartiment World Gold Fund est un compartiment de la Société d'investissement à capital variable (SICAV) BlackRock Global Funds constituée au Luxembourg et agréée en vertu de la Partie 1 de la loi luxembourgeoise du 20 décembre 2002. La Société a la forme d'une « SICAV à Compartiments multiples » et chacun de ses Compartiments détient un portefeuille de titres séparé. Le compartiment World Gold Fund est un compartiment autorisé à la commercialisation en France (ISIN: LU0171305526). Le prospectus complet de la SICAV ainsi que la fiche mensuelle du compartiment World Gold Fund peuvent être obtenus gratuitement sur le site Internet www.blackrock.fr. Il est recommandé de se reporter notamment aux rubriques « facteurs de risque » et « frais de commissions » du prospectus. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'en acquérant les EMTN Open Gold, ils n'investissent pas directement dans le compartiment World Gold Fund. La société de gestion BlackRock (Luxembourg) SA ne pourra être tenue responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans les EMTN Open Gold.

Investisseurs concernés

Les Investisseurs concernés par ce produit sont notamment des investisseurs avertis anticipant une performance positive du marché d'actions aurifères entre la date d'achat de l'EMTN Open Gold et sa date de maturité.

Le pilotage dynamique de votre investissement : la stratégie Open 12

Généralement, la volatilité augmente dans des marchés baissiers et diminue dans des marchés haussiers. Sur la base de ces constats, Barclays a élaboré une stratégie, la stratégie Open 12, qui vise à optimiser les performances de l'EMTN Open Gold par une gestion dynamique fonction du niveau de volatilité du compartiment World Gold Fund et ainsi à stabiliser la volatilité de l'EMTN à 12 %.

Un niveau de risque maîtrisé à hauteur d'une volatilité maximale de 12 %

La stratégie Open 12 vise à optimiser la performance de l'EMTN Open Gold en exposant ou sous-exposant l'investissement dans le compartiment World Gold Fund en fonction de la volatilité de celui-ci. L'exposition au sous-jacent dépend donc du niveau de volatilité historique de la performance du fonds. Chaque jour, la stratégie Open 12 analyse la volatilité historique du compartiment World Gold Fund à 20 jours et à 40 jours la plus haute volatilité constatée est retenue et utilisée pour le mécanisme d'allocation dynamique Open 12.

Une gestion prudente dans des marchés de forte volatilité...

En cas de forte volatilité (au-delà de 12 %), la stratégie Open 12 va conduire à réduire l'investissement sur le compartiment World Gold Fund au profit de supports monétaires (rémunérés à Libor EUR Overnight - 0,10 %) tant que la volatilité est supérieure à 12 %.

À titre d'exemple, si la volatilité du compartiment World Gold Fund est de 20 %, l'exposition de la Stratégie sera de 60 %.
(12 % / 20 % = 60 %)



... et opportuniste en cas de faible volatilité

En cas de faible volatilité (inférieure ou égale à 12 %), la stratégie Open 12 va conduire à investir à 100 % sur le compartiment World Gold.

À titre d'exemple, si la volatilité du compartiment World Gold Fund est de 12 %, l'exposition de la Stratégie sera de 100 %.
(12 % / 12 % = 100 %).



Qu'est ce que la volatilité ?

La volatilité reflète la propension d'un actif à évoluer plus ou moins fortement (à la hausse ou à la baisse).

La volatilité historique d'un actif permet ainsi de mesurer son risque passé.

À terme : recevez la performance positive de la Stratégie OPEN 12

À l'échéance de l'EMTN Open Gold, on calcule la performance depuis la date de constatation initiale de la stratégie Open 12.

Si cette performance est négative, elle sera retenue à 0 %.

Si au contraire, la performance est positive, l'investisseur reçoit à l'échéance en plus de son capital⁽¹⁾, la performance positive de la Stratégie Open 12 diminuée d'une charge synthétique* annuelle de 2,65 %.

Une garantie intégrale du capital à l'échéance⁽¹⁾

Open Gold est un instrument financier dont le capital est garanti¹ en totalité à l'échéance. Ainsi, quelles que soient les performances de la stratégie Open 12, l'investisseur reçoit au minimum à l'échéance l'intégralité de son capital (moins les frais d'entrée et fiscalité), sauf en cas de défaut de l'émetteur.

Avantages

- La garantie de récupérer la totalité de son capital⁽¹⁾ (moins les frais d'entrée et fiscalité) à l'échéance, quelles que soient les performances du compartiment World Gold Fund.
- Le mécanisme d'allocation sécurisant dont l'objectif est une exposition de 100 % au fonds si la volatilité reste contenue en deçà du seuil de 12 % et de réduire cette exposition si la volatilité des performances augmente au-delà de ce seuil.
- La performance positive d'Open Gold n'a aucune limite théorique.

Inconvénients

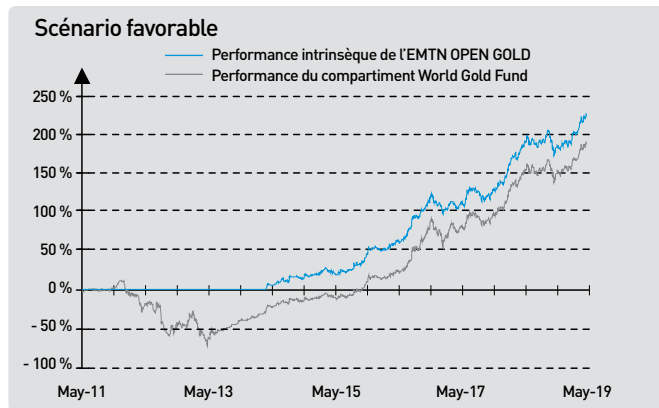
- Toute revente des EMTN avant la date d'échéance se fera à un prix dépendant des paramètres de marché avec un risque de perte en capital non mesurable a priori.
- Tout achat des EMTN à une valeur supérieure à la valeur nominale (cas possible après le 29/04/2011) inclus un risque de perte à maturité équivalent à la différence entre le prix d'achat et la valeur nominale.
- Si les performances du fonds deviennent brutalement très volatiles, la stratégie Open 12 réduira l'exposition, même si les performances restent positives.
- La performance d'Open Gold sera diminuée d'une charge synthétique annuelle de 2,65 %.
- La performance du fond sous-jacent est impactée de ses propres frais de gestion.
- La stratégie Open 12 est un algorithme reposant sur l'analyse de données statistiques passées. Les performances passées obtenues par le modèle ne préjugent pas des performances futures.
- Les investisseurs sont exposés au risque de crédit sur l'émetteur de l'EMTN, à savoir Barclays Bank PLC (faillite ou défaut de paiement). Ils peuvent subir une perte en capital totale.

* La charge synthétique permet de diminuer le prix à terme du sous-jacent et ainsi de diminuer le coût de l'option d'achat sur la stratégie Open 12.

(1) Sauf en cas de défaut de l'émetteur, Barclays Bank PLC.

Illustration de la performance selon différents scénarii de marché en dehors de toute autre considération

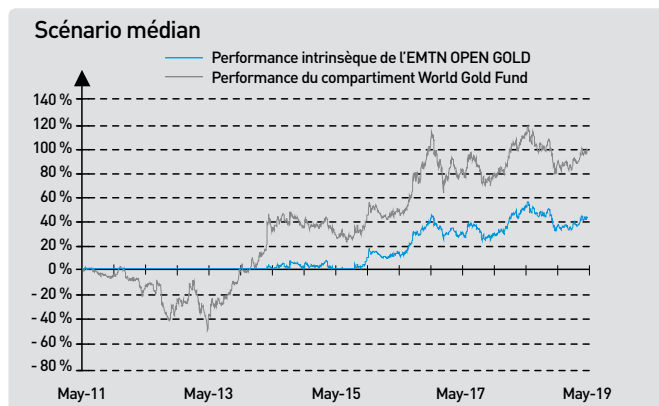
Performance positive du fonds sous-jacent et surperformance de l'EMTN.



Dans ce cas de figure, le compartiment World Gold Fund a entre la date de constatation initiale et la date d'échéance, une performance positive et avec une volatilité moyenne à 27,89 %. La volatilité est cependant plus élevée lors des trois premières années lorsque la performance du fonds est négative. L'EMTN est donc sous-exposé au fonds en période de baisse alors que l'exposition augmente en période de hausse lorsque la volatilité baisse. Dans ce contexte la stratégie Open 12 conduit à une surperformance de l'EMTN par rapport au fonds.

Le taux de rendement actuariel brut de l'EMTN Open Gold est de **16,19 %** par an⁽¹⁾ pour un achat à la date de constatation initiale à la valeur nominale.

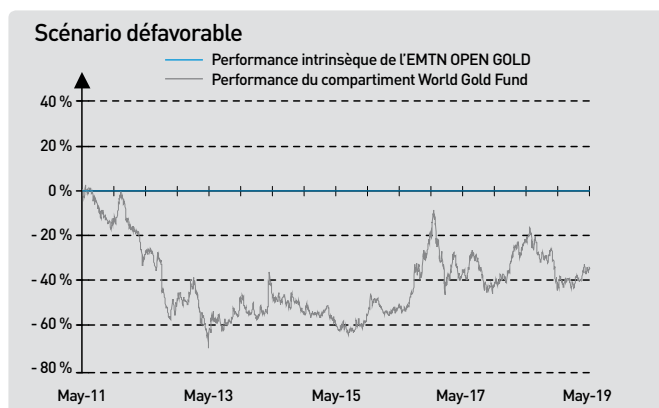
Performance positive du fonds sous-jacent et sous-performance de l'EMTN.



Dans ce cas de figure, le compartiment World Gold Fund a entre la date de constatation initiale et la date d'échéance, une performance positive avec une volatilité moyenne à 22,29 % par an. La volatilité étant supérieure à la volatilité cible en période de hausse comme en période de baisse du fonds sous-jacent, la stratégie Open 12 conduit en moyenne à une sous-exposition au fonds et dégage une performance inférieure mais en réduisant fortement la volatilité pour l'investisseur.

Le taux de rendement actuariel brut de l'EMTN Open Gold est de **4,68 %** par an⁽¹⁾ pour un achat à la date de constatation initiale à la valeur nominale.

Performance négative du fonds sous-jacent



Dans ce cas de figure, le compartiment World Gold Fund a une performance négative entre la date de constatation initiale et la date d'échéance. La garantie en capital à maturité de l'EMTN Open Gold s'active (sauf en cas de défaut de l'émetteur) et l'investisseur récupère à l'échéance son capital⁽¹⁾.

Le taux de rendement actuariel brut de l'EMTN Open Gold est de **0 %**⁽¹⁾ pour un achat à la date de constatation initiale à la valeur nominale.

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative. Elles ne sauraient prétendre refléter des performances passées ou préjuger de performances futures du compartiment World Gold Fund et des EMTN Open Gold.

Les simulations sont faites en prenant pour hypothèse que tous les paramètres de marché sont figés. Seules la performance du fonds et la volatilité de cette performance sont variables.

La performance intrinsèque de l'EMTN Open Gold à une date déterminée représente la valeur intrinsèque de la stratégie Open 12 à cette date. Elle ne prend pas en compte la valeur temporelle de la stratégie Open 12 et ne peut être considérée comme le prix d'achat ou de vente de la note.

(1) Hors frais, commissions et fiscalité applicables au cadre d'investissement et net de charges synthétiques.

EMTN Open Gold

EMTN à capital garanti à maturité et indexé sur le compartiment World Gold Fund de la SICAV BGF

Émetteur	Barclays Bank PLC
Notation de l'émetteur	Aa3 / AA- / AA- (Moody's / S&P / Fitch)
Devise	EUR
Forme	EMTN (Titre de créance)
Code ISIN	XS0568506439
Valeur nominale	1 000 EUR
Minimum de souscription	1 000 EUR
Date d'émission	28 février 2011
Date de constatation initiale	06 mai 2011
Date d'échéance	10 mai 2019
Prix d'émission	100 % de la valeur nominale
Loi applicable	Anglaise
Règlement/Livraison	Euroclear/Clearstream
Cotation	Bourse de Londres
Diffusion des cours	Fininfo, Reuters, Bloomberg
Commercialisation	En France uniquement, du 28 février 2011 au 05 août 2011
Prix d'achat de l'EMTN sur la base d'une rémunération monétaire de 0,30 % l'an	Sur une base hebdomadaire (exemple : pour un ordre passé le 01/03/2011, le prix sera de 99,91 %) 18/02/2011 : 99,89 % 25/03/2011 : 99,95 % 29/04/2011 : 100,00 % 25/02/2011 : 99,90 % 01/04/2011 : 99,96 % 04/03/2011 : 99,91 % 08/04/2011 : 99,97 % 11/03/2011 : 99,92 % 15/04/2011 : 99,98 % 18/03/2011 : 99,94 % 21/04/2011 : 99,99 % Après le 29/04/2011, le prix d'achat ou de vente de l'EMTN sera déterminé par le Distributeur en fonction des conditions de marché.
Vente en marché secondaire	L'Émetteur a la possibilité, à sa seule discrétion, de vendre des titres supplémentaires sur une base hebdomadaire sur la base d'une centralisation des demandes chaque vendredi avant midi et au prix du jour publié le troisième jour ouvré suivant et ce jusqu'à la date d'échéance.
Rachat en marché secondaire	L'Émetteur s'engage à racheter aux porteurs d'EMTN, dans des conditions normales de marché, sur une base hebdomadaire, leurs titres, sur la base d'une centralisation des demandes chaque vendredi avant midi et au prix du jour publié le troisième jour ouvré suivant.
Documentation	Le Prospectus de Base en date du 6 août 2010 a été approuvé par la Financial Services Authority (« FSA »), l'Autorité de régulation financière du Royaume-Uni. À la demande de Barclays Bank PLC, la FSA a fourni à l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF"), l'Autorité de régulation financière en France un certificat d'approbation attestant que la documentation ci-dessus a été rédigée conformément à la Directive 2003/71 du 4 novembre 2003 (la Directive Prospectus).
Frais d'entrée	4 % de l'investissement à la charge du porteur en sus du prix d'émission.
Commission de structuration	En annualisé et tenant compte de l'actualisation, sur la base de l'horizon de placement recommandé, au maximum 1,67 % de l'investissement à la charge du porteur. La commission de structuration est incluse dans le prix d'émission. Tous les détails concernant cette commission sont disponibles dans les conditions définitives datées du 28 février 2011 disponibles sur le site internet de Barclays (http://www.barclays.fr)
Rétrocession de commissions de gestion	Barclays reçoit une rétrocession de commissions de gestion de la part de son intermédiaire financier par lequel l'investissement dans le compartiment World Gold Fund est réalisé à des fins de couverture de l'EMTN. Cette rétrocession annuelle s'élève à maximum de 1 % de l'investissement effectué.
Commission de sortie	0 % soit aucun frais à la charge du porteur
Agent de calcul	Barclays Bank Plc
Valorisations indépendantes	bimensuelles par Sungard et Pricing Partners
Fréquence de cotation	hebdomadaire, le vendredi

EMTN Open Gold

Avertissement

Les indications qui figurent dans le présent document, y compris la description des avantages et des inconvénients, ne préjugent pas du cadre d'investissement choisi et notamment de l'impact que les frais liés à ce cadre d'investissement peuvent avoir sur l'économie générale de l'opération pour l'investisseur.

Avant tout investissement dans le produit, vous devez procéder, sans vous fonder exclusivement sur les informations qui vous ont été fournies, à votre propre analyse des avantages et des risques du produit du point de vue juridique, fiscal et comptable, en consultant si vous le jugez nécessaire, vos propres conseils en la matière ou tous autres professionnels compétents. Sous réserve du respect des obligations que la loi met à sa charge, Barclays ne pourra être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque nature que ce soit résultant de l'investissement dans le produit. **Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « facteurs de risque » du Prospectus.** La documentation relative au produit prévoira des modalités d'ajustement ou de substitution afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements extraordinaires pouvant affecter le ou les sous-jacents du produit ou, le cas échéant, la fin anticipée du produit. Le présent document ne constitue pas une offre de titres aux États-Unis et les titres ne sont pas enregistrés en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « Securities Act »). Les titres ne peuvent être ni offerts ni cédés aux États-Unis sans avoir été préalablement enregistrés ou exemptés d'enregistrement en vertu du Securities Act. Conformément à la Regulation S promulguée en application du Securities Act (la « Regulation S »), les titres sont/seront offerts exclusivement en dehors des États-Unis à un groupe déterminé d'investisseurs dans le cadre de transactions « offshore » (« Offshore transactions ») avec des « Non US Persons » (tels que ces termes sont définis dans la Regulation S). Les titres ne peuvent être offerts à nouveau et revendus qu'à des « Non US Persons » dans le cadre d' « Offshore transactions » conformément aux dispositions de la Regulation S relatives à la vente de titres. Nul n'est obligé ou n'a l'intention de procéder à l'enregistrement des titres en application du Securities Act ou de la réglementation financière de l'un des États des États-Unis.

Le présent document est un document à caractère commercial et non un document à caractère réglementaire.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que, d'ici à l'échéance, le prix du produit pourra connaître une volatilité importante en raison de l'évolution des paramètres de marché et plus particulièrement de l'évolution du cours du sous-jacent et des taux d'intérêt. Les gains éventuels peuvent également être réduits par l'effet de commissions, redevances ou autres charges supportées par l'investisseur. Le produit bénéficie d'une garantie de la part de Barclays Bank PLC à l'échéance uniquement. Dans ce cas, l'investisseur supporte in fine un risque de crédit sur Barclays Bank PLC.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, réputées fiables. Les éléments du présent document sont fournis sur la base des données de marché constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

Pour certains produits bénéficiant d'une protection ou d'une garantie du capital, une telle protection ou garantie du capital est uniquement assurée à la Date d'Échéance. Le prix du produit peut donc, pendant la durée de vie de ce dernier, être inférieur à cette protection ou garantie du capital. Ainsi le prix de marché et la liquidité du produit peuvent être différents du prix et de la liquidité du (ou de leurs) sous-jacent(s).

Lorsque l'instrument financier décrit dans ce document (ci-après l' « Instrument Financier ») est proposé dans le cadre du contrat d'assurance-vie (ci-après le « Contrat d'Assurance-Vie »), l'Instrument Financier est un actif représentatif de l'une des unités de compte de ce contrat.

Cette brochure ne constitue pas une offre d'adhésion au Contrat d'Assurance-Vie. Les conditions d'adhésion à ce contrat et de fonctionnement de l'unité de compte sont détaillées dans les conditions générales valant note d'information.

L'assurance-vie est soumise à des frais spécifiques, notamment les frais sur encours réduisent progressivement le nombre d'unités de comptes détenus sur une adhésion.

Remarque sur la valorisation du produit en cours de vie

L'investisseur doit être conscient que le prix du produit peut, pendant la durée de vie de ce dernier, être inférieur au montant du capital garanti à l'échéance. En dehors des cas où Barclays s'engage à assurer un marché secondaire sur le produit, il n'existe pas de marché liquide sur lequel le produit peut être facilement négocié, ce qui peut avoir un impact négatif non négligeable sur le prix auquel le produit pourra être revendu. Le Prospectus de Base en date du 06/08/10 visé par la Financial Services Authority (la « FSA »), l'Autorité de régulation financière du Royaume-Uni, a fait l'objet d'une notification à l'Autorité des Marchés Financiers (l' « AMF »), l'Autorité de régulation financière en France. Il est disponible sans frais, ainsi que le résumé en français du prospectus de base et les conditions définitives en date du 28/02/2011 sur le site Internet de Barclays (<http://www.barclays.fr>). Les conditions définitives en date du 28/02/2011 sont déposées auprès de l'AMF et le résumé en français du prospectus de base est disponible sans frais sur le site de l'AMF (<http://www.amf-france.org>). **Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique « facteurs de risque » du Prospectus.**

Fiscalité

Les personnes physiques ou morales sont invitées à se renseigner sur la fiscalité qui leur est propre. Concernant les personnes physiques détenant des titres dans leur patrimoine privé et ne réalisant pas d'opérations de bourse à titre habituel fiscalement domiciliées en France et en l'état actuel de la législation française, les revenus de ces titres (primes de remboursement au sens de l'article 238 septième A du Code général des impôts) perçus par des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sont soumis :

- (i) soit à l'impôt sur le revenu au barème progressif auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux (12,3 % retenus par l'établissement payeur lors du paiement),
- (ii) soit sur option, à un prélèvement au taux de 19 % libératoire de l'impôt sur le revenu, auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux (soit un taux global de 31,3 %).

Les plus-values réalisées lors de la cession des titres sont imposables aux prélèvements sociaux à 12,3 % et à l'impôt sur le revenu au taux de 19 % quel que soit le montant annuel des cessions de valeurs mobilières. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Concernant les personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés, en l'état actuel de la législation, les revenus de ces titres (primes de remboursement au sens de l'article 238 septième E du Code général des impôts) détenus par les personnes morales fiscalement domiciliées en France sont pris en compte pour la détermination de leur résultat imposable. Sous certaines conditions, les primes de remboursement font l'objet d'un régime spécifique d'étalement actuariel visé à l'article 238 septième E du Code général des impôts. Les primes de remboursement sont soumises à l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun de 33 1/3 % auquel s'ajoute la contribution sociale de 3,3 % (soit au total un taux de 34,43 %). Les plus-values réalisées lors de la cession des titres sont imposables à l'impôt sur les sociétés au taux de droit commun de 33 1/3 % auquel s'ajoute la contribution sociale de 3,3 % (soit au total au taux de 34,43 %). Les personnes physiques ou morales qui souhaiteraient avoir des informations complémentaires sont invitées à consulter leur conseiller Barclays.



Barclays Bank PLC, Succursale en France

Principal établissement est situé au 32 avenue George V - 75008 PARIS - Immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° B 381 066 281 - Société de droit anglais ayant son siège social au 1 Churchill Place, London, E14 5HP - United Kingdom, inscrite au « Register of Companies » sous le numéro 1026167. Barclays Bank PLC est un établissement de crédit, intermédiaire en assurance, (l'immatriculation auprès du FSA peut être contrôlée sur le site internet www.orias.fr) et prestataire de services d'investissement de droit anglais agréé par the Financial Services Authority (FSA), autorité de tutelle britannique qui a son siège social 25 The North Colonnade, Canary Warf, Londres E14 5HS./www.fsa.gov.uk/register: n° 122702. La Succursale française de Barclays Bank PLC, est autorisée par le FSA à recourir à un Agent lié, Barclays Patrimoine SCS.

Barclays Patrimoine

Société en Commandite Simple au capital de € 9 750, dont le siège social est situé 183, avenue Daumesnil, 75012 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le n° PARIS B 712 018 308, - Intermédiaire en opérations de banque. - Agent lié régi par les articles L.545-1 et suivants du Code Monétaire et Financier et mandaté pour présenter les services d'investissement offerts par Barclays Bank, recevoir et transmettre les ordres de Bourse ainsi que ceux relatifs aux souscriptions et rachats d'OPCVM et à assurer le service de conseil en investissement - Courtage d'assurance, numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance sur le registre Orias (www.orias.fr) N° 7 001 847 - Transactions Immobilières : Carte professionnelle N° T-1126 délivrée à Paris, garantie financière donnée par la caisse de garantie de la FNAIM - 89 rue la Boétie - 75008 Paris.